








## Résumé de la semaine :

- Prévisions Météo : encore de la pluie à venir
- Irrigation : Pause bien légitime pour toutes les cultures
- **Restrictions d'irrigation : Report de volume pour toutes les unités de gestion**
- Nappe du Sud Vendée : **une nette amélioration**

## Prévisions météorologiques des 7 prochains jours

### Prévisions météo à 7 jours – STE GEMME LA PLAINE

|                   | Vendredi<br>25/06   | Samedi<br>26/06   | Dimanche<br>27/06   | Lundi<br>28/06  | Mardi<br>29/06   | Mercredi<br>30/06   | Jeudi<br>01/07  |
|-------------------|---|---|---|---|--|---|---|
| Temps             |  |  |  |  |  |  |  |
| T° min / max (°C) | 12/21   | 16/23   | 13/17   | 13/18   | 11/21  | 14/21   | 14/24   |
| Vent (km/h)       | 15-20<br>OUEST  | 10- 15<br>VAR   | 25 -30<br>OUEST   | 10-15<br>VAR  | 0 – 10<br>VAR  | 10 –20<br>NORD  | 0 –10<br>VAR  |
| Pluie (mm)        | 0   | 0,5   | 15,4  | 9   | 0  | 5,7   | 0   |

Source : Météociel.fr, MAJ du 24/06 à 18H43

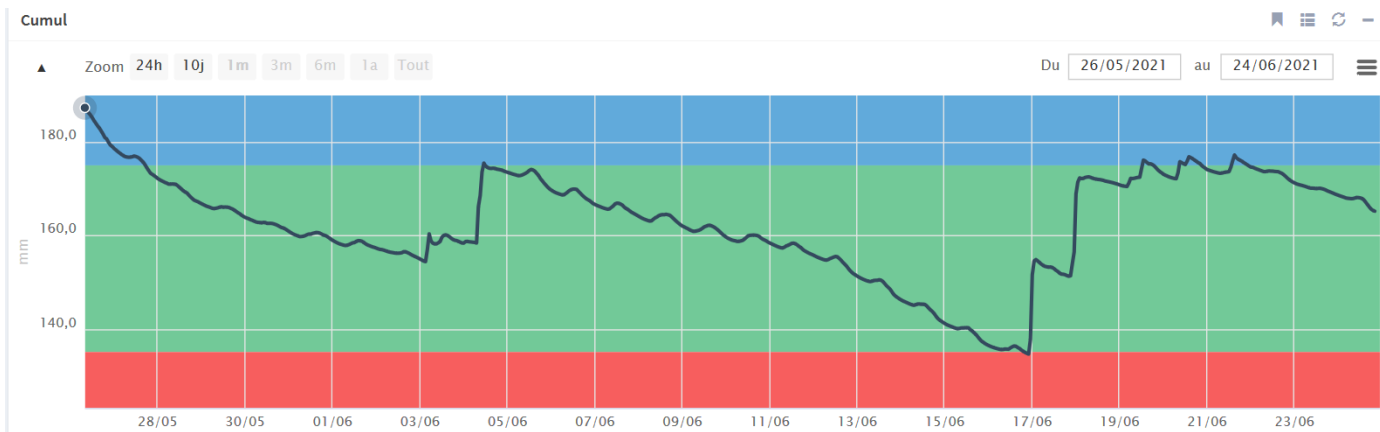
**Temps toujours incertain pour les 5 prochains jours avec encore plus de 25 mm attendus d'ici lundi soir prochain !** Demande climatique assez faible pour la saison avec une ETP quotidienne de l'ordre de 3,5 – 4 mm/j. Mercure qui reste bas pour une fin juin (pas plus de 22°C) ce qui a pour but de ne pas stresser la croissance des cultures.

## Irrigation : Temporisation pour toutes les cultures

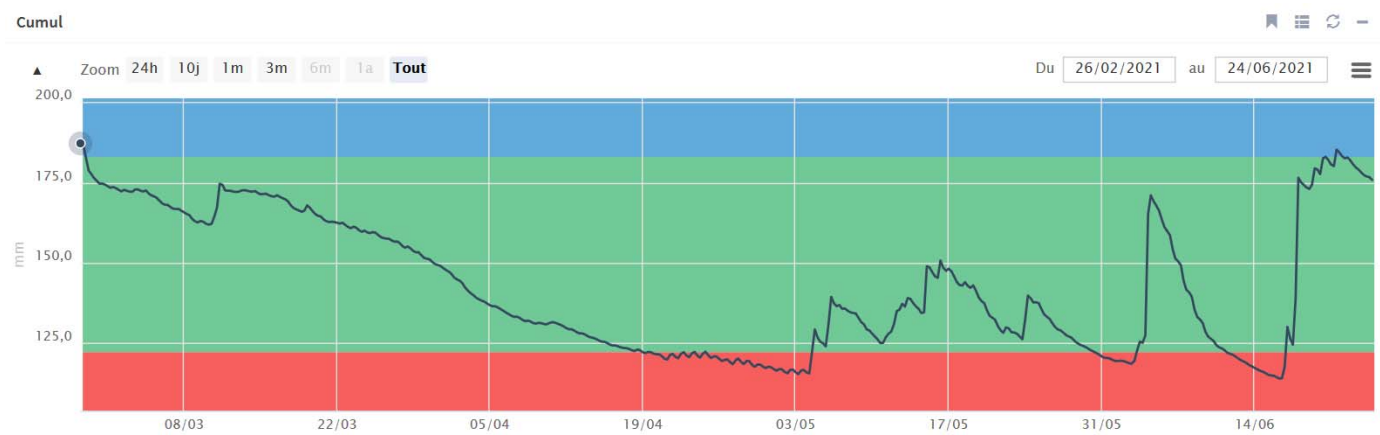
Entre les orages du 18 au 21 juin et les prévisions météorologiques exposées ci-dessus, toutes les parcelles sont ou seront très proches de la capacité au champ lundi soir prochain. La demande climatique est très modérée depuis le début de semaine et elle le sera encore pour au moins les 7 prochains jours.

**Aucune raison de reprendre ou de commencer l'irrigation d'ici 7 jours ; les sols sont largement en capacité de satisfaire la demande hydrique de toutes les espèces en cours.**

**Exemple 1 :** Parcelle de groie superficielle – Maïs indice 550 – Semis du 10 avril 2021



### **Exemple 2 :** Parcelle de groie profonde – Luzerne fourragère – 2 ème fauche le 10 juin.



## **Binage des cultures : chercher aussi l'efficience de l'eau**

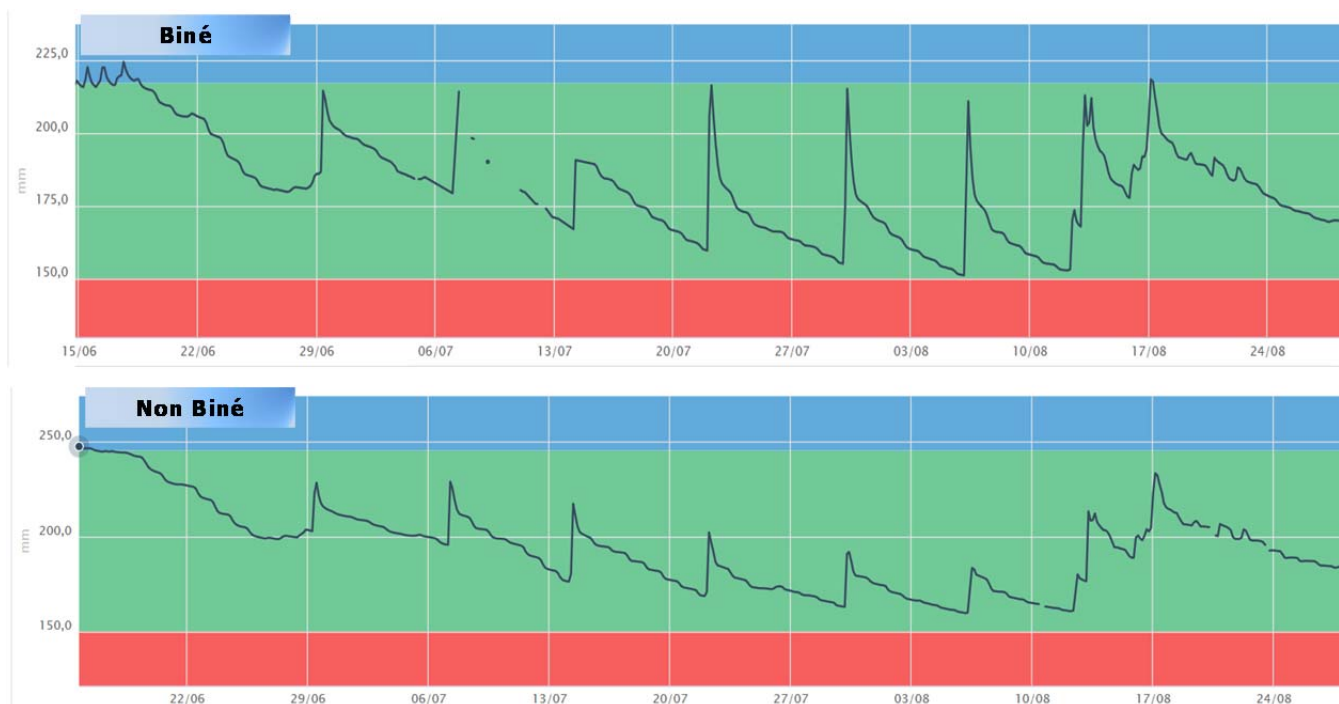
Entre le stade des cultures majoritaires sur le territoire (maïs, tournesol, soja, ...) et les conditions climatiques estivales, le binage est plus que jamais recommandé pour optimiser le potentiel sol des parcelles.

Le binage possède 2 atouts majeurs :

- La destruction des adventices présentes,
- Re créer de la perméabilité sur les premiers centimètres du sol.

Ce deuxième point est souvent sous-estimé quant à son impact sur la valorisation de l'eau au cours de la campagne d'irrigation.

Ci-dessous une comparaison faite en 2020 sur une parcelle de groie profonde à tendance limoneuse. (2 sondes capacitives SENTEK distantes de 15 mètres et disposées de part et d'autre du passage du chariot d'enrouleur)



**Pendant toute la saison, l'efficacité de l'irrigation a été meilleure sur la partie binée avec des apports d'eau qui s'infiltrèrent mieux dans le sol, réduisant ainsi le risque d'évaporation post application.** Marches de consommation plus amples sur la partie binée que la partie non binée. Différence végétative nette (+ de 30 cm) toute la saison. Différence de potentiel de rendement de plus de 15 q/ha !

### Relevé des index du 28 juin : Début de la quinzaine 3 (Q3)

Si la situation agronomique et hydrologique sont plus clémentes qu'il y a 10 jours, les modalités de gestion restent identiques avec la nécessité de remonter les index compteur tous les 15 jours, même si les prélèvements ont été faibles voire nuls.

Pour rappel, en l'absence de remonté d'index dans le laps de temps prévu par le protocole :

- Pénalité volumétrique de 2 % par date concernée, sur le volume 2022,
- Non attribution de volume supplémentaire en 2022 si libération de volume il y a.

Merci donc de rester assidu dans les remontés d'index. C'est à partir de ces derniers que la gestion se réalise et que les prévisions de consommations sont faites tous les 15 jours. Il est donc primordial que 100 % des index soit remontés à la Chambre d'Agriculture.

Le laps de temps définit dans le protocole de gestion pour faire remonter les index est :

- **2 jours <date de début de quinzaine < + 3 jours**

*Pour une date de début de quinzaine fixée tous les lundi matin, vous pouvez saisir du samedi matin au mercredi soir.*

### Restrictions d'irrigation : Report de volumes pour toutes les unités de gestion !

Le cumul de précipitations depuis le 18 juin dernier a eu un effet bénéfique sur tous les milieux hydrologiques du département : nappes, canaux et cours d'eau.

Pour le Sud Vendée, les piézomètres ont tous remonté de façon significative : de + 20 cm à + 40 cm selon les unités des gestions. **En conséquence, tous les indicateurs de nappe sont au-dessus des seuils de vigilance de Longeville à Oulmes.**

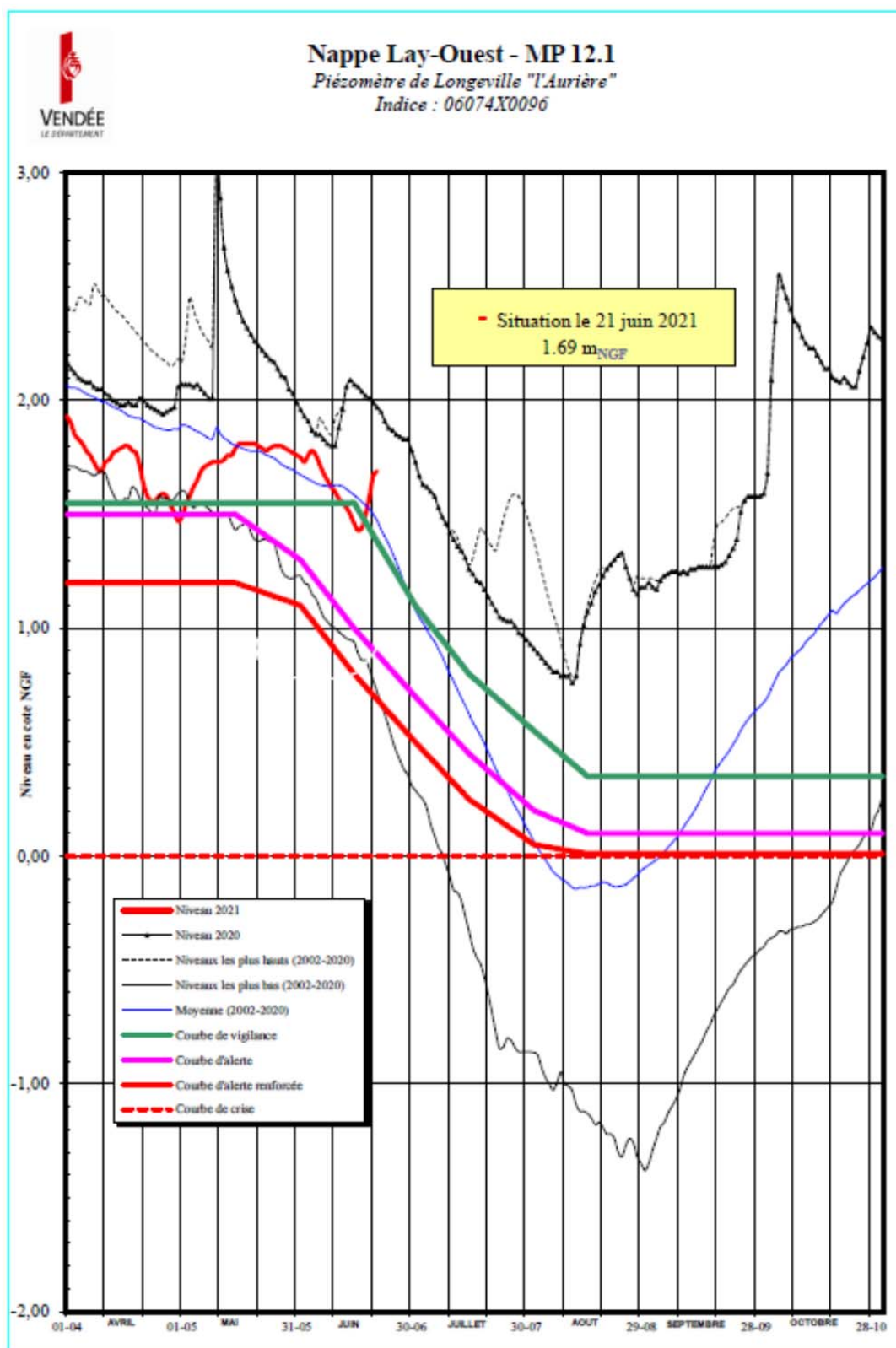
De ce fait, **pour toutes les unités de gestion, le report de volume est possible entre Q2 et Q3**

**Rappel : Pour tous les secteurs,** les limitations horaires et journalières prises au printemps, sont terminées. Désormais la gestion volumétrique à la quinzaine prend le relais.

## Situation des nappes du Sud Vendée au 21 juin

Soulagement sur les indicateurs piézométriques après la succession des orages entre le 18 et le 21 juin dernier. Avec des cumuls allant de 60 à 105 mm selon les secteurs, tous les piézomètres ont vu leurs niveaux augmenter.

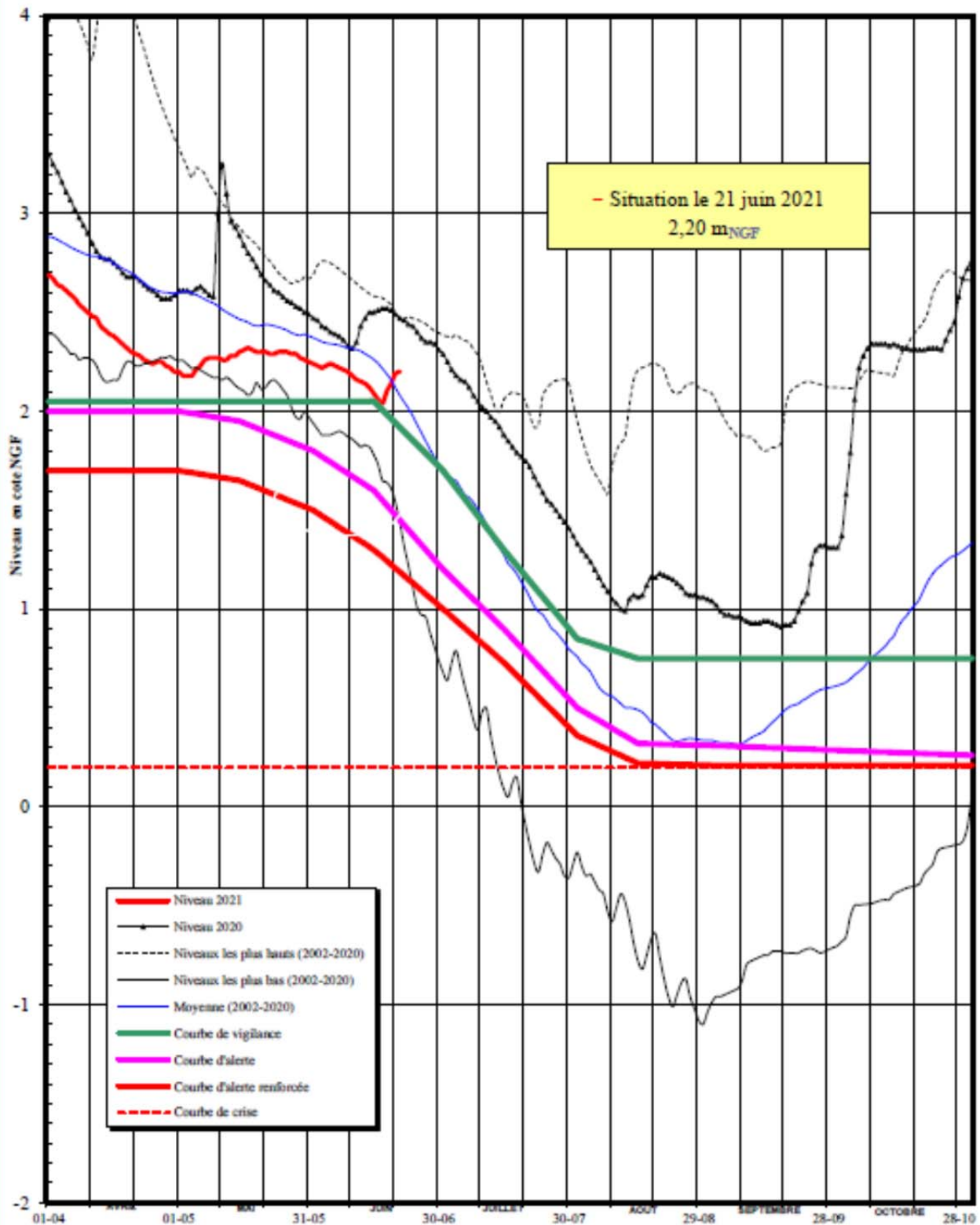
Voyant au vert pour les 15 prochains jours mais la vigilance reste de rigueur pour la suite de la campagne.



## Nappe Lay-Est - MP 12.2

Piézomètre de Luçon

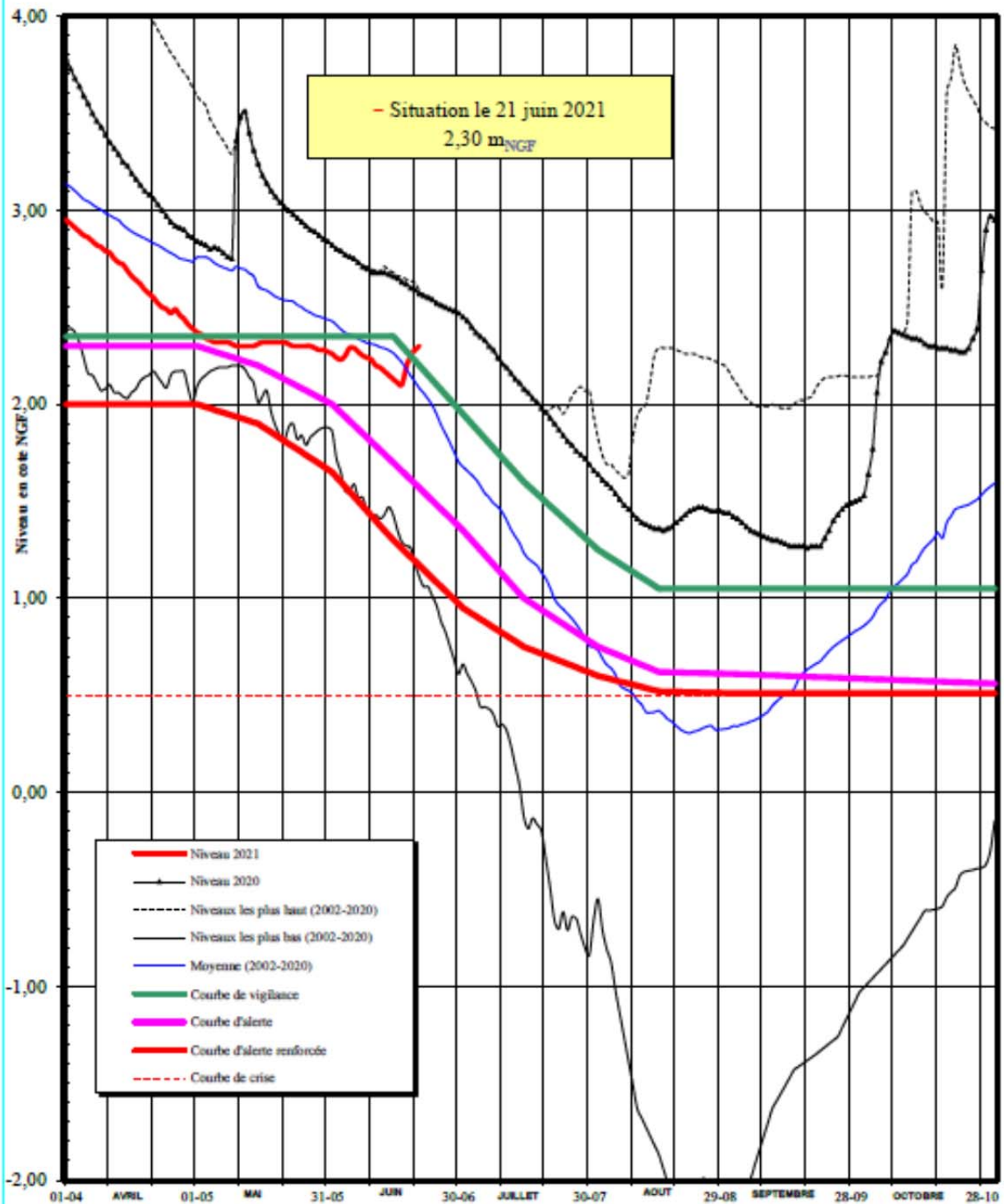
Indice : 05857X0145



## Nappe Vendée-Ouest - MP 13,1

Piézomètre de St Aubin-la-Plaine

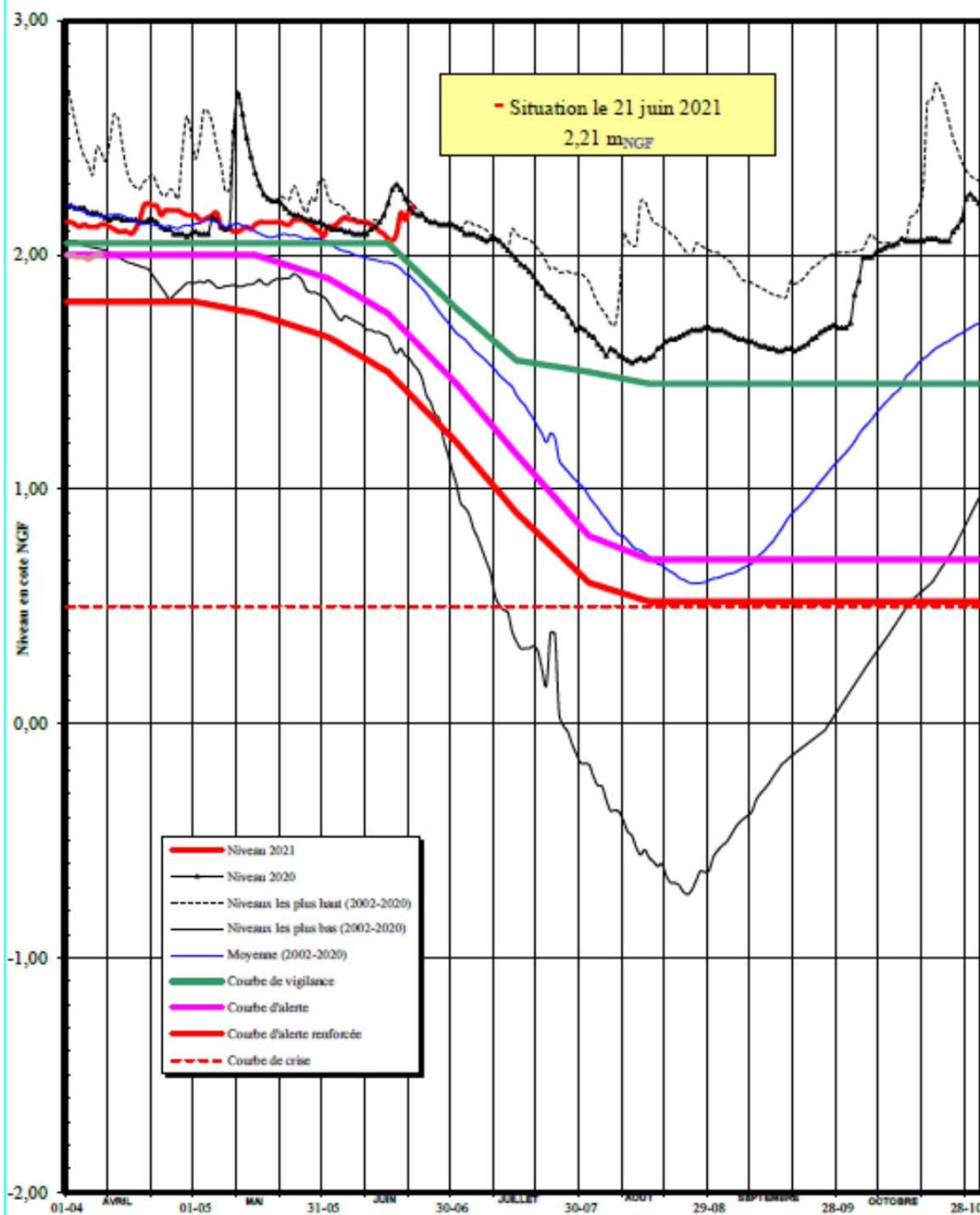
Indice : 05865X0126



### Nappe Vendée-Centre - MP 13.2

Piézomètre du langon

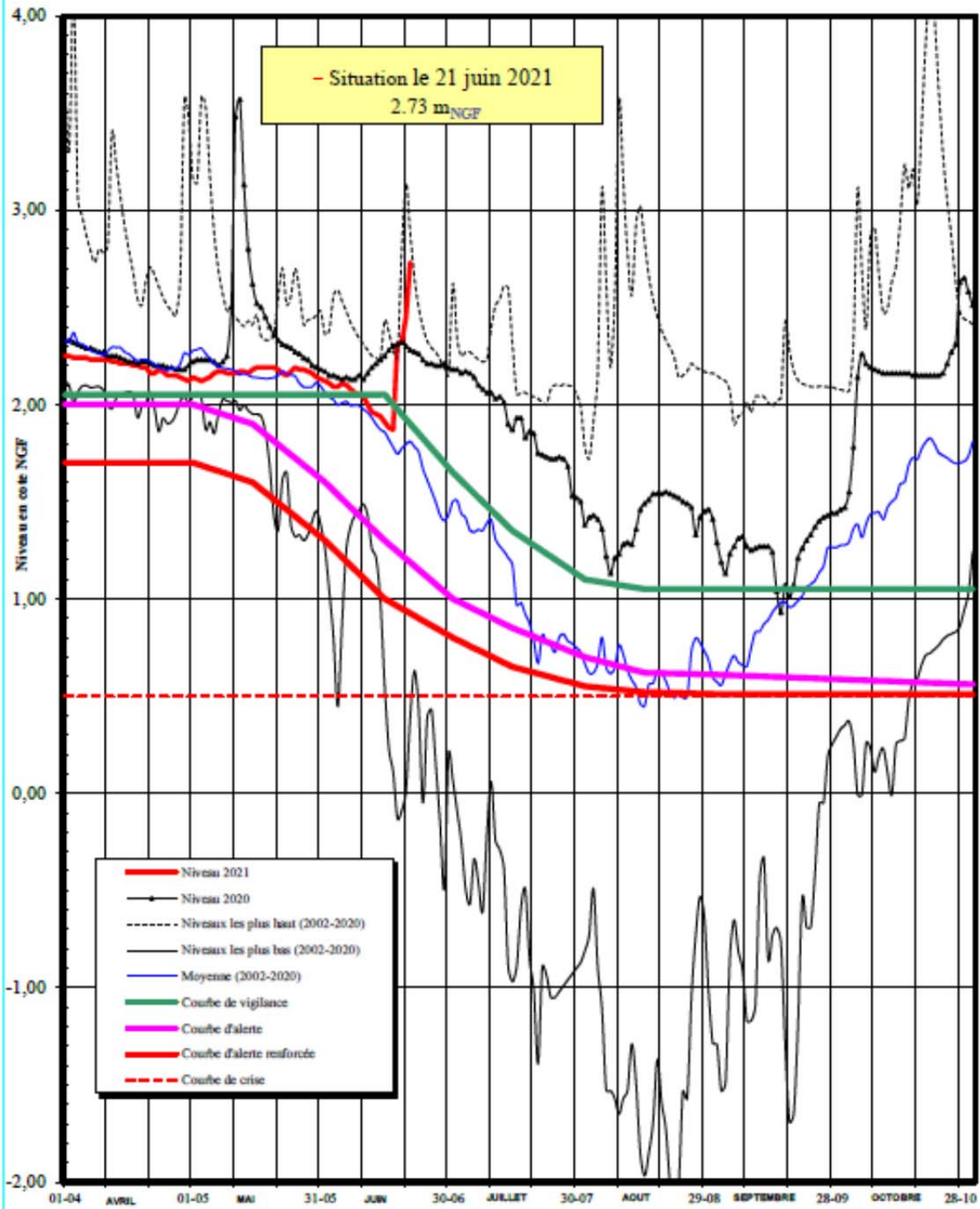
Indice : 06092X0584

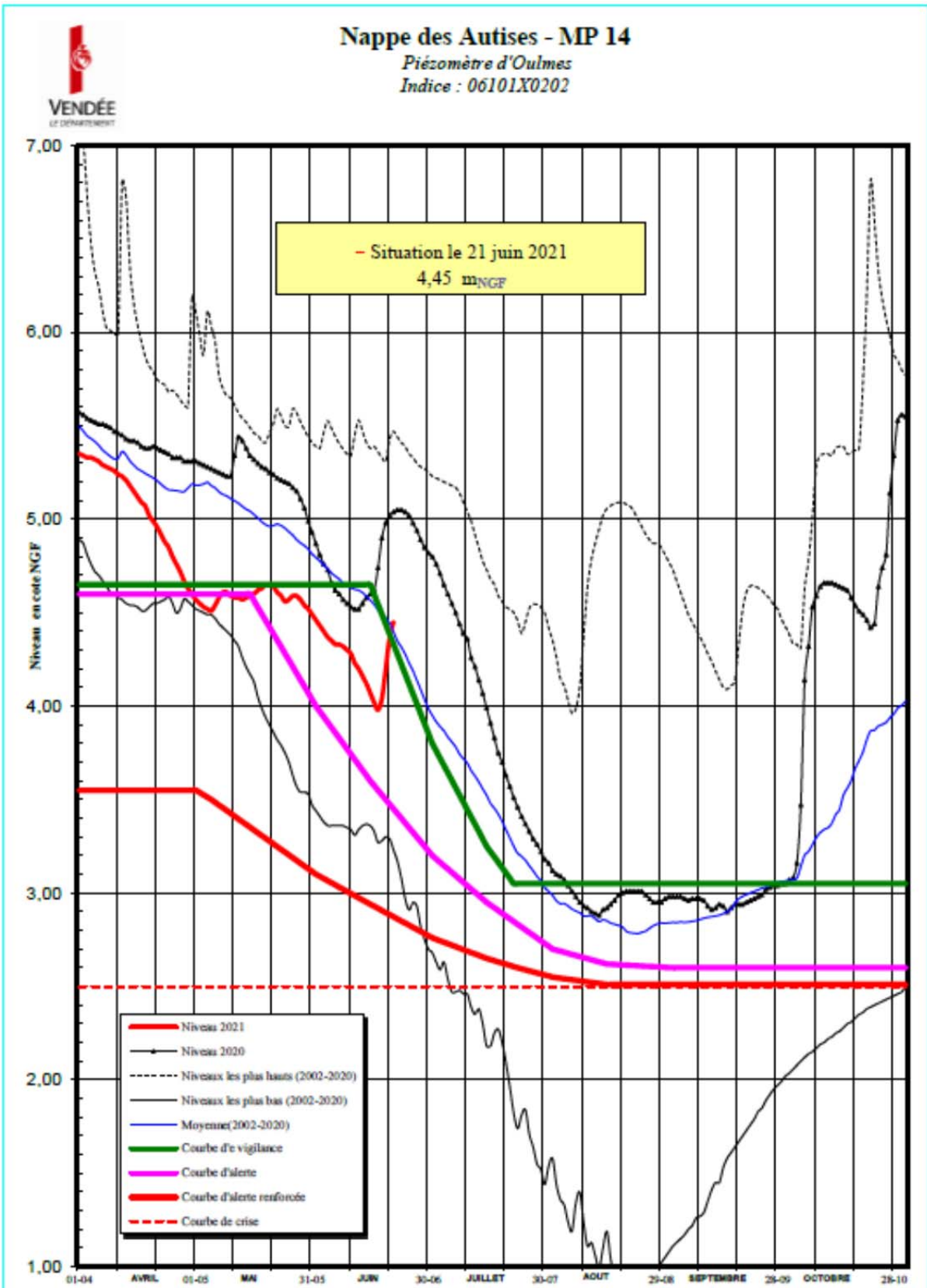




### Nappe Vendée-Est - MP 13.3

Piézomètre de Doix  
Indice : 06094X0143





**Chambre d'agriculture des Pays de la Loire – Site de la Roche Sur Yon**  
21 BD Réaumur  
85013 LA ROCHE SUR YON CEDEX  
Tél. 02 51.36.82.22

Rédaction : Eric FAURE

Avec le soutien financier de :

Reproduction interdite

